

02/08/2022

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

COMMUNE DE MANDJOU

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE TECHNIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

LOM AND DJEREM SUBDIVISION

MANDJOU COUNCIL

SECRETARY GENERAL

TECHNICAL SERVICE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 11 /AONO-PU/SG/ST/C.MJOU/CIPM/2022 DU 29/07/2022

POUR L'AMENAGEMENT D'UNE PLATE FORME SPORTIVE A BINDIA (MANDJOU),
DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. LOT UNIQUE.

Financement : BIP - EXERCICE 2022

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MANDJOU, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence Pour l'Aménagement D'une Plateforme Sportive A Bindia (Mandjou), dans le Département du Lom et Djerem, Région de l'Est. Lot unique.

2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

La consistance des travaux à réaliser est la suivante :

- Lot N° 000 : Installation du chantier et travaux préliminaires;
- Lot N° 100 : Terrassements ;
- Lot N° 200 : VRD Aménagement extérieur et stade

3- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

4- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les crédits transférés de l'Etat BIP – MINDDEVEL, Exercice 2022.

Coût prévisionnel : 5 200 000 F CFA

Imputation : 56 27 100 02 641229 523313 821

5- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré auprès du Service Technique de la Commune de MANDJOU, Téléphone 677 01 13 40 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Vingt mille (20 000) francs CFA à la Recette Municipale de MANDJOU.

6- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de MANDJOU, au plus tard le 23/08/2022 à 10 heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 11 /AONO-PU/SG/ST/C.MJOU/CIPM/2022 DU 29/07/2022

POUR L'AMENAGEMENT D'UNE PLATE FORME SPORTIVE A BINDIA (MANDJOU),
DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. LOT UNIQUE.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

7- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit 104 000 F CFA (cent quatre mille francs), délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

8- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de Communautaire de la Mairie de MANDJOU le **23/08/2022** à **11** heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de MANDJOU, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

9- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- Absence d'une pièce administrative ;
- Pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- Offre financière incomplète ;
- Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière d'au moins Dix Millions (10 000 000)Ou/Noni
- 2) Les références de l'EntrepriseOu/Noni
- 3) L'expérience du personnel d'encadrementOu/Noni
- 4) Le matériel et les équipements essentielsOu/Noni
- 5) N'avoir pas de chantier abandonnéOu/Noni

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » au moins égal à 70% de la note technique, (soit au moins 05 « Oui » sur 07 « Oui ») seront examinées.

10-DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

11-CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit 104 000 F CFA (cent quatre mille francs), délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

12- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

13- ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée le moins disant.

14- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de MANDJOU, sise au quartier Mandjou.

NB : Pour tout acte de corruption bien vouloir prévenir le MINMAP aux numéro vert suivant :
673 205 725/ 699 370 948

MANDJOU, le 29 JUIL 2022
Le Maire de la Commune de MANDJOU.
Autorité Contractante

AMPLIATIONS

- ✓ ARMP (Pour insertion au JDM) ;
- ✓ DD MINMAP/LD ;
- ✓ PRESIDENT/CIPM/LD ;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ ARCHIVES.

